

## La filière équine : spécificités et enjeux

Fiche **QUESTIONS SUR...** n° 03.01.Q07

juillet 2022

**Mots clés : cheval - élevage - utilisation cheval**

**Le cheval, qui autrefois participait aux besoins primaires de l'alimentation humaine et à la production de travail, a vu son rôle complètement modifié : il s'intègre aujourd'hui dans le secteur des loisirs, secteur dont l'importance économique est attestée par la création d'emplois, de valeur, et par la réponse aux aspirations envers la nature. L'importance de cette filière doit donc être examinée d'un point de vue plus large que seulement l'élevage des chevaux.**

### Particularités de l'espèce équine

Le cheval est un *herbivore monogastrique*, adapté à des conditions climatiques rigoureuses. À l'état sauvage, il vit en troupeaux d'une dizaine d'individus constitués par un étalon, son harem de quelques juments, et leur descendance impubère (*photo 1*). La reproduction naturelle est efficace, chaque jument adulte ayant un poulain presque chaque année. Avec la domestication et l'utilisation pour le travail, les chevaux sont entrés à l'écurie, tandis que leur alimentation se modifiait pour comporter plus de grains, de fourrages séchés, voire d'aliments complets en un petit nombre de repas. Cela simplifie la gestion et fait vivre un commerce d'aliments spécialisés, mais peut poser quelques problèmes de santé pour les animaux.

Photo 1 : Harem de juments en estive (photo F Clément)



La sélection qui consiste à faire produire plus de poulains à un nombre limité de reproducteurs supérieurs a amené successivement à réaliser la monte en main, puis l'insémination artificielle (40 % des mises à la reproduction), et enfin les transferts d'embryons (2 %). Ces activités techniques sont réalisées dans des établissements spécialisés par des prestataires vétérinaires ou techniciens. Les étalons, souvent difficiles à maîtriser, sont manipulés exclusivement par des professionnels, alors que les chevaux mâles qui n'ont pas vocation à être reproducteurs sont généralement castrés pour une utilisation facilitée pour tous cavaliers.

L'utilisation du cheval repose principalement sur son activité mécanique (travail et sport) qui sollicite ses muscles, son squelette et sa capacité cardio-respiratoire, mais aussi sa docilité ; ce sont ces qualités naturelles qui sont sélectionnées et développées par les dresseurs et les utilisateurs. Depuis quelques années, des activités de médiation équine faisant appel à la qualité de la relation entre l'Homme et le cheval se développent à des fins socio-thérapeutiques. Parallèlement, la prise en compte du bien-être modifie les conditions d'hébergement, de soins, d'alimentation et de fin de vie. Depuis plus de 50 ans, la filière bénéficie d'une recherche active qui a influencé son évolution en matière de reproduction, génétique, prévention, médecine sportive et bien-être...

### Historique de l'utilisation du cheval



Photo 2 : Chevaux de traction (source Pixabay)

Depuis sa domestication, il y a environ 5 500 ans, le cheval a été utilisé pour son travail, et comme ressource alimentaire. Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, les utilisations du cheval étaient la traction pour l'agriculture (*photo 2*), et les transports d'hommes et d'équipements y compris à des fins militaires. Pour ces utilisations, la sélection était une mission importante des haras nationaux (appartenant à l'État), propriétaires des étalons mis à la disposition des éleveurs.

Parallèlement, l'aristocratie commença à s'intéresser à l'amélioration des races de chevaux, et les courses hippiques virent alors le jour, autant comme divertissement que comme outil de sélection. De 1850 à 1950, après leur carrière de travail, les chevaux étaient vendus pour des boucheries spécialisées ; cette pratique – soutenue par la SPA, fondée en 1845 –

avait pour fondement la protection des chevaux contre une fin de vie indigne. La consommation de la viande chevaline était un élément important tant de l'économie de la filière que de l'alimentation humaine. Aujourd'hui, 56 % des équidés finissent à l'équarrissage après une période de reconversion ou de retraite, 26 % terminent à l'abattoir et 17 % sont exportés pour une finalité sportive.

Au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, ces utilisations diminuèrent avec la mécanisation des transports, des armées et plus tard de l'agriculture. Après la Seconde Guerre mondiale, deux éléments ont dynamisé l'élevage équin en France : la démocratisation de l'équitation et le développement du pari mutuel, dont les bénéfices étaient dévolus à la filière équine. Inversement, sur la même période, la désaffection pour l'hippophagie et la mécanisation de l'agriculture ont été défavorables envers les races de trait, pour lesquelles la production de viande tend à devenir pratiquement le seul débouché.

### Le cheval aujourd'hui : importance et segmentation par marchés et races (données 2019)

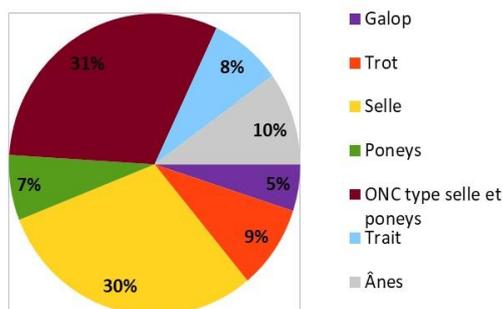


Figure 1 : Répartition des équidés en fonction de leur type

Aujourd'hui la France héberge 1,05 million de chevaux âgés au plus de 30 ans (âge moyen : 10 ans). L'élevage (57 750 naissances) n'est qu'une petite partie de cette filière économique, constituée essentiellement par l'utilisation des chevaux adultes. Résumer la filière équine à l'élevage serait aussi réducteur que résumer le secteur de sports d'hiver aux fabricants de skis ! On distingue trois grands secteurs très différenciés – course, équitation et cheval de trait –, chacun étant composé de sous-ensembles qui ont des vies bien séparées ainsi les courses se segmentent entre le trot et le galop (courses plates ou à obstacles) (figure 1).

L'équitation est divisée en pratiques qui parfois s'ignorent (29 disciplines, dont dressage, saut d'obstacles, équitation western, endurance, etc.) et font l'objet d'élevages spécialisés. À l'extrême, à l'intérieur d'une même race de chevaux, on trouve plusieurs spécialités nettement séparées. Ainsi, la *race arabe* est constituée de trois sous-populations spécialisées pour le show, les courses ou l'endurance, qui n'ont pas grand-chose en commun. Toutes ces spécialités sont cependant regroupées et défendues par une instance fédérale (*Fédération Française d'Équitation*) et quatre sociétés-mère (Galop, Trot, Sport et loisirs, Travail).

#### Les courses de trot et de galop (photo 3)



Photo 3 : Course de galop (source : Pixabay)

Avec respectivement 10 100 et 6 570 naissances, elles constituent une activité professionnalisée autour d'un programme offrant au cheval une carrière sportive courte (de 2 ans jusqu'à 5 ans, voire plus dans le trot), suivie soit par une mise à la reproduction pour les meilleurs, soit par une carrière prolongée de quelques années pour les sujets moyens, soit par la reconversion en chevaux de loisir, ou enfin la réforme. En 2020, on recense plus de 8 600 propriétaires de chevaux de courses, et 26 500 chevaux actifs qui concourent sur 15 450 courses annuelles organisées sur les 188 hippodromes de France.

Le financement de cette activité provient essentiellement du pari mutuel : 1,16 milliards d'euros – dégagés des 9,12 milliards d'euros de paris sur les courses – reviennent aux sociétés de courses, pour leur gestion et pour en redistribuer environ 513 millions en prix de courses. Cependant, l'avenir du PMU, qui conditionne celui de la filière, est fragilisé par l'arrivée des paris sportifs en ligne, notamment de six autres opérateurs de paris hippiques. Le reste est financé par les propriétaires de chevaux de courses, qui sont en général déficitaires : on estime que les prix gagnés par leurs chevaux couvrent 50 % de leurs dépenses. Ces deux sources de financements payent l'élevage et l'entretien des chevaux, deux activités qui constituent des activités de services professionnels. Il faut noter que des éleveurs-propriétaires professionnels, particulièrement dans le trot, arrivent à en faire une activité rentable au moyen d'une gestion rigoureuse et sélective de leurs effectifs.

*L'équitation sportive et de loisir*, avec 2,2 millions de pratiquants, est le troisième sport français par le nombre de licenciés (601 200 licences). Elle regroupe toute une échelle d'activités, depuis le sport de haut

niveau – où les chevaux montés par des cavaliers professionnels peuvent prendre des valeurs très élevées – jusqu'à l'équitation de loisir, avec des valorisations bien plus faibles. Les animaux de sport (environ 29 600 naissances annuelles, dont 25 % de poneys et 33 % de chevaux sans origine connue) sont élevés pour une grande partie par des éleveurs amateurs, ou comme activité annexe de l'exploitation agricole, ce qui explique une faible rentabilité : dans ce secteur, nombre de passionnés sont à la fois producteurs et utilisateurs, et ne raisonnent donc pas en termes de rentabilité.

La démocratisation de l'équitation s'est accompagnée d'une pratique dominée par des jeunes cavalières : 83 % des cavaliers licenciés sont des cavalières et 56 % d'entre elles sont âgées de 16 ans ou moins.

Photo 4 : Équitation en poney club  
(photo F Clément)



Cette évolution a suscité le développement rapide des poneys autrefois peu répandus, qui représentent aujourd'hui 25 % des équidés (photo 4).

Les chevaux de sport et de loisir ont une carrière longue et constituent la presque totalité des chevaux de plus de 10 ans. Cette tendance a modifié la relation avec le cheval qui, d'*animal de rente* (production agricole utilitaire), se transforme peu à peu en *animal de compagnie*, la réforme des chevaux âgés et la consommation de viande de cheval étant de moins en moins acceptées. Ainsi se développe un besoin de longévité sportive pour les chevaux, accompagné d'une demande de *retraite* après leur carrière sportive. Cette attitude nouvelle ouvre une activité de service à des agriculteurs qui se spécialisent dans la pension de chevaux âgés, mais limite le marché des jeunes chevaux : la dépense d'entretien des chevaux âgés limite la capacité d'achat de jeunes chevaux par les cavaliers.

### **Les élevages traditionnels**

On regroupe sous le terme d'*équidés de travail* les chevaux de trait, les races locales, les ânes et mulets. Cet élevage (11 300 naissances) a beaucoup chuté : la production de chevaux de trait et d'ânes a été divisée par 2 au cours des 30 dernières années. Même s'il semble se stabiliser actuellement, il ne se pratique plus que dans quelques régions de tradition d'élevage ; ses débouchés sont la boucherie et la traction animale pour les zones de montagnes ou les zones sensibles. On recense aujourd'hui 285 entreprises de traction animale. L'élevage de montagne a un rôle important dans la gestion des paysages et des surfaces d'alpages. Ici le modèle économique est un cycle court, avec vente des poulains vers un circuit d'engraissement rapide pour la clientèle de pays comme l'Italie, friande de viande de jeunes chevaux : 5 900 poulains y ont été exportés en 2019. Malheureusement, l'absence de débouchés significatifs autres que la boucherie met les races de trait en danger de disparition. Paradoxalement, la France importe de la viande de cheval adulte d'Uruguay, Canada, Argentine et Belgique, soit 2,5 fois plus qu'elle n'en produit pour son marché intérieur.

### **Les métiers liés à la filière équine** (chiffres de 2018)

Autour de la production et des utilisations des chevaux existe un secteur d'activités de services et de commerce créateur de valeur et pourvoyeur d'emplois. L'emploi s'est fortement féminisé au cours des dernières décennies ; on compte 55 % de femmes parmi les salariés agricoles.

#### **Production et utilisation des chevaux : 46 900 emplois principaux et 42 000 emplois secondaires**

Même si la possession des juments et de leur poulain est extrêmement dispersée (76 % des éleveurs possèdent une ou deux juments en 2020), la mise à la reproduction des étalons et des juments est en général confiées à des établissements spécialisés. L'élevage (23 500 entreprises) emploie 10 300 personnes en activité principale, et 29 400 en activité secondaire (éleveurs-propriétaires de juments).

L'équitation (11 650 clubs et établissements professionnels) emploie 28 100 travailleurs à titre principal et 10 800 à titre secondaire. Les 2 530 écuries de courses emploient 8 000 principaux et 2 600 secondaires. Plus marginale, la traction animale et la médiation équine emploient respectivement 150 et 31 travailleurs à titre principal. Certains métiers sont en tension comme ceux de palefrenier-soigneur, lad-jockey, lad-driver, cavalier d'entraînement et enseignant d'équitation. Globalement, si la rentabilité des petites entreprises est faible, elle augmente avec leur taille.

#### **Les autres métiers en lien direct avec les équidés : 5 120 emplois principaux et 6 300 secondaires**

Les métiers de soins sont en forte augmentation. Les maréchaux-ferrants (photo 5) sont les plus nombreux (2 800 personnes, dont 95 % à titre principal), suivis par les emplois en cabinets vétérinaires

(6 800 personnes, dont 77 % à titre secondaire), les autres prestataires de soins (690 personnes), les transporteurs (254), les courtiers et commerciaux (112), les personnels des abattoirs et équarisseurs (724).



Photo 5 : Maréchal-ferrant (photo Pixabay)



Photo 6 : Vente de matériel d'équitation (photo F Clément)

### **Les entreprises de produits et service**

Les fabricants et distributeurs en alimentation (273 entreprises), équipement (550) (photo 6), matériel de transport (83), assurance/comptabilité (32), conseils/études (32) emploient 8 600 actifs dont 53 % à titre principal. Les vendeurs de paris hippiques emploient 27 580 personnes, dont 90 % à titre secondaire. Les spectacles équestres, les arts, les médias et la boucherie emploient près de 1 600 actifs. Les organismes publics, socioprofessionnels, de formation et de recherche emploient 6 500 personnes dont 78 % à titre principal. Notons le dynamisme de la recherche avec 137 emplois dont 95 à titre principal.

### **Quelques particularités du marché du cheval**

La production, l'utilisation et la commercialisation – où cohabitent professionnels et amateurs – ne favorisent pas une économie rationnelle ; les professionnels y voient souvent une forme de dumping. Le marché du cheval obéit à des mécanismes assez spécifiques, qui l'apparentent au marché de l'art. Les ventes aux enchères et les ventes sur Internet se développent. Les prix peuvent varier de 1 à 100, voire plus, selon l'aptitude sportive du cheval, mais aussi l'aptitude commerciale des vendeurs. Un jeune cheval de sport de 4 ou 5 ans vaudra peut-être 3 000 € chez son éleveur en province, mais s'il a été mis en valeur en compétition par un cavalier professionnel et ensuite commercialisé par un marchand, il pourra valoir plus de 100 000 €. Mais après un accident de santé, il pourra ne plus rien valoir du tout...

### **La France dans le monde**

Selon la FAO, la France ne comporterait que 400 000 chevaux, au 24<sup>e</sup> rang mondial, derrière les États-Unis (10 millions), le Mexique (6), la Chine (6), le Brésil (5,4) et l'Argentine (3,6).

Pour les courses de galop, elle se situe derrière les États-Unis, l'Australie, le Japon, l'Angleterre. Pour le trot, derrière les États-Unis, l'Australie et le Canada. Pour l'équitation sportive, la France est le 1<sup>er</sup> organisateur de compétitions internationales. Au niveau européen, elle est en 2<sup>e</sup> position en nombre de cavaliers licenciés pour 1 000 habitants, derrière la Suède. En nombre d'équidés, elle est juste derrière l'Allemagne. Pour d'autres segments, comme le polo ou l'équitation western, elle est inexistante. Pour la viande et l'hippophagie, elle est loin derrière la Chine, le Mexique, l'Argentine, la Pologne et l'Italie.

Éric PALMER et Françoise CLÉMENT, membres de l'Académie d'Agriculture de France

### **Ce qu'il faut retenir :**

La filière hippique est économiquement plus importante par l'utilisation des chevaux (1 million en France) que par leur élevage (57 750 naissances).

Elle s'éloigne donc de l'agriculture et de la ruralité, et devient un secteur (services et commerce) tourné vers des utilisateurs urbains, féminins et amateurs, servis par un tissu de professionnels (66 000 emplois principaux et 80 000 emplois secondaires), pour la plupart proches du monde agricole dont ils sont issus ; leur importance ne doit pas être ignorée ni sacrifiée aux tendances sociétales. Enfin la pratique équestre à l'extérieur des villes et l'élevage du cheval participent au retour vers la nature et à l'entretien des territoires ruraux.

### **Pour en savoir plus :**

La plupart des données présentées proviennent de l'IFCE, (chiffres 2020, sauf si spécifiée dans le texte), en particulier :

- <https://equipedia.ifce.fr/fileadmin/bibliotheque/6.Statistiques/6.1.Ecus-depliant/ECUS-2021-WEB.pdf>
- [https://www.ifce.fr/wp-content/uploads/2018/12/IFCE\\_OES\\_Synthese\\_emploi\\_decembre2018.pdf](https://www.ifce.fr/wp-content/uploads/2018/12/IFCE_OES_Synthese_emploi_decembre2018.pdf)